



Pour le service public d'éducation

Plus de 10 000 manifestants à Paris



10 000 personnes ont défilé samedi 18 mai pour dire non à la loi Blanquer, oui à une autre école, à l'invitation des syndicats éducation de la FSU et de la FCPE. Car la loi, actuellement examinée par le Sénat, porte une vision inquiétante de l'école et des amendements sénatoriaux dégradent encore davantage le texte initial.

Ce sont des enseignants et des parents venus de toute la France, qui ont manifesté à Paris pour exiger l'abandon de la loi Blanquer et un autre projet pour une école. La délégation du Puy-de-Dôme était constituée d'une bonne trentaine de participants.

Ce sont les nombreuses et massives mobilisations enseignantes, soutenues par les parents d'élèves et les élus qui ont permis la suppression par le Sénat de l'article créant les établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux (EPLESF).

Le SNUipp-FSU demande à la commission mixte paritaire, composée pour moitié de parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, de ne pas le réintroduire et s'adresse également au ministre afin qu'il confirme l'engagement donné devant les sénateurs de ne pas réintégrer cet article à la loi. Sur ce sujet comme sur d'autres, les amendements sénatoriaux dégradent encore le texte



initial adopté par l'Assemblée et sont de nature à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, comme l'article 1 qui limite encore davantage la liberté d'expression ou l'interdiction de signes religieux pour les accompagnants alors que les parents d'élèves ne sont pas soumis au devoir de neutralité.

Le SNUipp-FSU s'adresse aux députés notamment sur les dangers de l'article 6 ter plaçant les enseignants et les enseignantes sous l'autorité de la directrice ou du directeur et qui les évaluerait alors que les discussions sur cette question viennent à peine de débiter avec le ministère. Si l'école publique fonctionne, c'est grâce à cette dynamique d'équipe, où l'ensemble des équipes enseignantes est investi dans le bon fonctionnement de l'école. Cette spécificité est reconnue par les familles et la communauté éducative dans son ensemble. La force du premier degré réside dans ce collectif de travail où les directeurs et directrices assument certes un rôle important et des responsabilités particulières, mais restent des pairs parmi leurs pairs.

Le SNUipp-FSU poursuit les mobilisations, notamment le jour de la commission mixte paritaire, pour l'abandon de l'ensemble de ce texte de loi. C'est bien d'un autre projet dont l'école a besoin pour s'attaquer aux inégalités scolaires et démocratiser ainsi la réussite de tous les élèves.



Pour la FSU, alors que depuis des semaines de nombreuses mobilisations ont lieu un peu partout dans le pays pour dénoncer les réformes en cours et la loi dite Blanquer, elle se félicite de la manifestation d'aujourd'hui qui a réuni plus de 10 000 manifestant-es contre le projet de réforme de l'école de la confiance.

République sur les effectifs et la revalorisation des enseignant-es, retrait de l'amendement du sénat sur les EPSF...

Mais la FSU continue de refuser le projet de loi du Ministre et les réformes en cours comme celles du baccalauréat, des lycées et de parcoursup dont le bug survenu ces derniers jours est proprement scandaleux alors que les lycéens sont à un mois des épreuves du baccalauréat...

La FSU revendique à contrario des mesures permettant réellement la réussite de tous les élèves, de la maternelle à l'enseignement supérieur, et des mesures reconnaissant le rôle et le travail des personnels.

La FSU appelle les personnels à rester mobilisé-es pour défendre le service public d'éducation et la Fonction publique. Elle exige l'ouverture de négociations débouchant sur des mesures rapides notamment en termes de revalorisation salariale pour toutes et tous les personnels.



**Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 et snu63@snuipp.fr